

# Loi sur la radio et la télévision : non à une double imposition injuste

24.08.2012

---

## D'un coup d'oeil

La loi sur la radio et la télévision fait l'objet d'une révision. Dans le contexte des changements technologiques, le Conseil fédéral souhaite très justement introduire une redevance indépendante de l'appareil de réception. La solution proposée est efficace et avantageuse. Malheureusement, elle prend la forme d'un nouvel impôt – double qui plus est. Il s'agit de corriger ce projet.